

Le mot du maire

Agnosiennes, Agnosiens,

Je vous remercie de la confiance que vous avez apportée à la liste « Agnos, aujourd'hui et demain » lors des dernières élections municipales.

L'année 2026 sera une année de transition pour les investissements : la vente de la maison bioclimatique, et du petit lotissement proche du futur peloton de gendarmerie de haute-montagne (PGHM) devrait nous permettre de financer l'aménagement du futur parking de l'école. Cette école, comme promis, est et reste notre priorité.

Dans un contexte de recherche d'économies, notamment sur le coût des matériaux, concernant le projet d'implantation du peloton de gendarmerie de haute-montagne sur la commune, nous restons dans l'attente de la signature de l'Etat concernant la validation des différents appels d'offres.

La question de la sécurisation de Baccarau rentre aujourd'hui dans une phase active de réflexion, avec une réunion qui a récemment été organisée conjointement avec les instances du département et la communauté de communes du Haut-Béarn. Cette consultation devrait aboutir à une proposition concrète d'aménagement d'ici le mois de septembre. De même, le projet de voie verte de Doumbougdu permettra aux piétons et aux cyclistes de rejoindre en toute sécurité depuis Agnos les infrastructures d'Oloron, à l'instar du camping, du stade et des établissements scolaires.

Nous vous tiendrons informés des différents chantiers au fur et à mesure de leur avancement.

Notre équipe reste à votre écoute pour les six années à venir !

Le maire, Patrick Lendres



Sécurisation :

Trois plots blancs ont été installés à l'entrée de la rue des églantines afin d'abaisser la vitesse des véhicules le traversant. Deux plots verts ont également été mis en place devant la maison Spychiger, afin d'éviter le stationnement de véhicules, qui gênaient régulièrement et dangereusement la visibilité au niveau du panneau stop, et qui empêchaient les bus scolaires de manœuvrer.

Voirie :

Les nids de poule de l'avenue des Pyrénées ont été rebouchés avec de l'enrobé à froid. Merci aux conseillers municipaux Maurice, Serge et Bruno pour leur aide sur ce chantier, ainsi qu'à notre employé communal Olivier.

Autorisations d'urbanisme :

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est entré en vigueur en février 2026. Ce nouveau règlement est consultable sur le site de la communauté de communes du Haut-Béarn, dont le pôle urbanisme assure désormais l'instruction des dossiers.

Bonnes pratiques :

Une nouvelle fois, il est demandé à chacun, si il le peut, d'entretenir les espaces verts et pelouses situés devant les propriétés.

Il est également demandé aux habitants de mettre leurs noms et le numéro de leur maison sur leurs boîtes aux lettres, afin de faciliter, entre autres, le passage du facteur.

Site du Sayette :

Il est strictement interdit de déposer des gravats ou des végétaux sur le site du Sayette, sous peine d'amende.

Les représentants des différentes commissions

Social : Sylvie Calmejane, Anne-Marie Labarrère, Marie-Pierre Serrano

Finances : Dominique Prétou, Béatrice Zago, Patricia Arangoïs

Ecole : Mireille Restoyburu, Patricia Arangoïs, Anne-Marie Labarrère

Agricole : Quentin Barrière, Dominique Prétou, Manon Constanty

Voirie et bâtiments communaux : Maurice Martinez, Mireille Restoyburu, Thierry Garbay, Jean-Pierre Hauron

Personnel communal : Béatrice Zago, Dominique Prétou

CCHB : Patrick Lendres, Béatrice Zago

SICTOM : Sylvie Calmejane

Syndicat d'eau et assainissement de la Porte d'Aspe : Béatrice Zago, Jean-Pierre Hauron, Patrick Lendres

Syndicat forestier de Labaig : Patrick Lendres, Manon Constanty

Syndicat forestier de Bugangue : Bruno Laplassotte Pauly, Quentin Barrière, Manon Constanty

Syndicat des Gaves : Patrick Lendres

Syndicat d'électrification : Serge Molus

AGNOS INFO

Juin 2026

De nombreuses animations !

Le 20 juin : animation au Ptit Marché à partir de 9h avec la bibliothèque d'Agnos et le réseau de lecture publique du Haut-Béarn : Dans le cadre de Partir en Livre, les enfants sont invités pour "Les 18 grigris" au sein de la caravane de La Grande Illusion. Les enfants entrent, ils choisissent un objet symbolisant une histoire et enregistrent une lecture radiophonique en direct, avec bruitages et musique. L'enregistrement de chaque lecture est ensuite envoyé par mail aux familles.

Le 20 juin, une grande soirée paella (suivie du fromage et de la tarte aux pommes) est organisée par le comité des fêtes à la salle polyvalente à partir de 19h, au tarif de 20€. Les réservations sont à effectuer avant le 17 juin au 06 23 83 29 23 ou au 06 19 50 25 69. Pensez à ramener vos couverts !

Le 26 juin, le regroupement pédagogique intercommunal et l'amicale des parents d'élèves d'Agnos-Gurmençon fête la fin de l'année scolaire.

Le 5 septembre, l'association Noste Casau organise un grand concours de pétanque.

Le 13 septembre, vide-greniers avec Noste Casau

Le 4 décembre, Noste Casau organise un concert d'hiver à l'église d'Agnos avec le chœur d'hommes de l'Ouzoum, qui compte plus de 500 concerts à son actif.

Le 13 décembre, un marché de Noël permettra d'acheter des cadeaux locaux, grâce à l'association Noste Casau.

Et bien sûr, tous les samedis, **le Ptit marché** avec une demie-douzaine de stands, et le café assuré par Noste Casau !



Soirée paella avec le comité
Samedi 20 juin



Les 18 grigris au Ptit Marché
le 20 juin



Lous de l'Ouzoum
le 4 décembre

AGNOS INFO

Juin 2026

Et bien entendu, les fêtes d'Agnos reviennent les 14, 15 et 16 août prochains !

**Les membres du comité des fêtes partageront bientôt avec vous le détail du programme...
Soyez prêts !**



Fêtes d'Agnos 2026

14, 15 et 16 août

Retrouvez-nous également sur Facebook sur "page commune d'Agnos" pour des infos en temps réel.